

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2023

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RESERVE FONCIERE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune des ANDELYS (Département de l'Eure)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	Sous réserve de la délibération du Conseil Municipal de la commune des Andelys sollicitant le concours de l'EPF de Normandie pour la constitution d'une réserve foncière et s'engageant au rachat du bien dans le délai de 5 ans.
SITUATION DU BIEN :	Maison bourgeoise du « Domaine des Fontainettes », sur un terrain d'environ 3000 m ² à détacher de la parcelle cadastrée section AL n°379, sise rue Eugène Clary et rue Saint Jacques sur le territoire communal.
POS/PLU :	PLU approuvé le 05/10/2007 (dernière modification approuvée le 03/12/2019) : Zone USP (zone urbaine à vocation spécifique) – secteur Uya (vocation industrielle)
PROJET :	Acquisition, à la demande de la Ville des Andelys, d'un terrain portant une construction de type « maison bourgeoise », à détacher du site industriel « Holophane ». Le projet de la commune consiste en la requalification du bâtiment et de son jardin afin d'y installer un établissement recevant du public à vocation culturelle, historique et touristique.
COMITE D'ENGAGEMENT :	7 décembre 2023 – Avis favorable
PROPRIÉTAIRE :	Société HOLOPHANE
ÉVALUATION DOMANIALE :	Avis du Pôle d'évaluation domaniale, Direction régionale des Finances publiques de la Seine-Maritime du <u>19 septembre 2023</u> .
IMPUTATION :	OPE2023195 - 27 – LES ANDELYS « RUE SAINT JACQUES / DOMAINE DES FONTAINETTES » Enveloppe projet : 483 000 €

La présente décision emporte acceptation de la délégation du droit de préemption urbain qui sera consentie par la collectivité titulaire du droit de préemption urbain.

Le Directeur Général de l'EPF de Normandie

Signé le 26-12-2023

Gilles GAL

✓ Certified by  yousign



03 JAN. 2024

Adjointe au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales,
en charge du pôle "Politiques Publiques"

Corinne GOILLOT